

Table 3

« Déchets mal triés, une incivilité à sanctionner »

Éléments de synthèse du 13 juin 2019

Question 1 : C'est quoi le problème ? :

- Accessibilité de l'info pour tous (illettrisme...) avant sanction
- Apporter une pédagogie à tous les publics
- Ne pas parler de sanction mais récompenser la civilité (moins de charges à payer...)
- Manque de formation/information
- 2 catégories de population :
 - o Ils se fichent de trier et payer ◇ trouver une autre solution
 - o Ceux qui trient et qui en ont marre de payer
- La sanction de la Métro, c'est le refus de collecte ◇ La sanction du bailleur, c'est l'augmentation des charges ◇ la conséquence c'est que l'habitant voit la salubrité augmenter et se décourage, pense que la Métro et le bailleur ne font pas leur travail
- L'insalubrité pour certains est devenue normale voire devenue la règle (cas des dépôts sauvages nettoyés régulièrement mais qui réapparaissent)

Question 2 : Dans l'idéal ?

- Prise de conscience des usagers qui dépolluent eux même leur bac
- Tous les usagers trient parfaitement
- Les habitants se réapproprient l'espace public, qu'ils soient acteurs
- Plus de conteneurs à sortir
- Trouver des moyens techniques pour traiter tous les déchets
- Avoir une consommation vertueuse
- Facturer les emballages aux fabricants sans le répercuter aux consommateurs

- Créer des moments d'échange (théâtre...) sur le terrain pour avoir une position moins égoïste
- Mettre en place une police environnementale pour veiller à la bonne qualité du tri
- Identifier des locataires référents pour l'immeuble pour veiller et sensibiliser les autres habitants
- Inverses les rôles ◊ enfants forment les parents
- Formation des parents à l'école
- Que les déchets rapportent :
 - o Émulation
 - o Améliore le cadre de vie
- Que l'état mette des gros moyens de communication (comme cigarettes)

Question 3 : Quelles propositions concrètes ?

(Le nombre * correspond au nombre de votes obtenus par proposition auprès des participants de la table)

- *****Diminuer drastiquement le nombre d'emballages
- **Faire appliquer l'éco-taxe : 1 matériel livré ou acheté = 1 matériel récupéré par le vendeur
- ***Toujours informer : campagne nationale, à l'école, commerces, collectivités...
- ***Une journée Déchets (comme Journée de la Femme) avec relai des médias nationaux
- *Trouver des volontaires référents sur les déchets (avec baisse de loyer)
 - o Un sage reconnu dans le quartier
 - o Qui défend les intérêts de l'immeuble
- ** limiter l'accès « horaires » aux locaux + présence humaine
- ***Identifier tous les déchets à un producteur (sacs scannés) et payer seulement ce qu'on jette
- * limiter la capacité des sacs à moins de 60 litres

Séminaires La nouvelle politique de gestion des déchets – 13 et 18 juin 2019

- ***Faire des photos Avant / Après pour montrer et casser l'habitude et donner envie

Table 3

« Déchets mal triés, une incivilité à sanctionner »

Éléments de synthèse du 18 juin 2019

Question 1 : C'est quoi le problème ? :

- Manque de formation des habitant·es / locataires
- Responsabilité des parents qui demandent à leurs enfants de jeter les poubelles
- Manque d'investissement des habitant·es (non-participation aux réunions, par exemple)
- Mauvais geste de tri / non-respect des consignes de tri
- Le mauvais tri est considéré comme un service (« je paie donc je ne trie pas »)
- Manque de place chez l'habitant·e pour avoir plusieurs poubelles
- La réduction des déchets n'est pas incitative (acheter avec emballages = moins cher qu'acheter sans emballage)
- Manque de formation des gestionnaires (syndics, bailleurs, sociétés de nettoyage)
- Problèmes techniques : place dans les locaux, locaux inadaptés, trappes trop lourdes / trop hautes, manque de bacs de tri...
- Manque de norme sur la qualité du tri (voir avec Farid Medjahed ce qu'il voulait dire)
- Efficacité / effet réel de la sanction ?
- Manque d'évaluation pour définir une sanction
- Comment identifier qui sanctionner ? (le ou la responsable)
- Qui est légitime pour sanctionner ?
- Il faut d'abord informer avant de sanctionner
- C'est injuste de sanctionner toute une montée alors qu'une ou deux personnes sont responsables de l'incivilité

- Les personnes qui font bien le tri mais subissent une sanction collective risquent d'être démotivées

Question 2 : Dans l'idéal ?

- Des sacs poubelles individualisés (par foyer) et identifiables (code barre) fournis par la Métro pour savoir qui produit quoi comme déchets et si le foyer effectue le tri ou non / pour limiter les incivilités
- Mettre en place une carte pour identifier la personne qui jette les déchets
- Responsabiliser les fabricants pour qu'ils diminuent les emballages de leurs produits
- Prise en charge de la gestion des déchets à 100% par les industriels
- Contraindre la mise sur le marché (pas de suremballage, des produits recyclables...)
- Prévoir dans chaque appartement des équipements pour trier qui soient articulés avec les bacs collectifs (une poubelle individuelle pour chaque flux)
- Aspiration + broyage des déchets
- Instaurer une consigne pour le plastique et le verre
- Disposer de bacs bien dimensionnés / disposer de bacs de tri partout
- Deux locaux poubelles distincts : un pour le tri et un pour les OMR
- Mettre en place des sanctions individuelles financières
- Récompenser le bon geste de tri
- Avoir des agent·es assermentés chez les bailleurs
- Faire un retour aux habitant·es sur l'état du tri dans leur montée via un affichage visible, expressif
- Changer de vision sur le tri : nos déchets sont valorisables / plutôt que « je dois me débarrasser à tout prix de mes déchets »
- Revenir à l'humain
- Mettre en place un code couleur et des consignes de tri simples
- Faire des affichages pour les personnes qui ne savent pas lire ou ne parlent pas français : des visuels, des dessins

Question 3 : Quelles propositions concrètes ?

Séminaires La nouvelle politique de gestion des déchets – 13 et 18 juin 2019

(le nombre * correspond au nombre de votes obtenus par proposition auprès des participants de la table)

- ** Organiser des réunions publiques régulières, ludiques et familiales / sensibilisation
- ** Faire du porte à porte par pallier : voir 3 à 4 familles en même temps (= discussion collective)
- * Organiser une visite de la montée avec les habitant·es et les bailleurs / des visites à domicile pour voir comment les foyers trient
- **** Informer sur les effets d'un mauvais geste de tri / sur le fait qu'il vaut mieux ne pas trier plutôt que polluer le geste de tri des autres (respecter ses voisin·es)
- ** Informer via un affichage sur l'état du tri dans la montée
- * Récompenser le geste de tri (comme Cliiink)
- *** Valoriser les montées qui trient bien (concours)
- *** Intégrer la sensibilisation et le suivi/reporting dans l'activité des agent·es de nettoyage / intégrer ces missions dans la fiche de poste des agent·es pour avoir du temps dédié à ces missions
- * Intensifier la communication entre bailleurs, Métro, locataires
- ** Donner du sens, expliquer les effets/conséquences des gestes des acteurs de la chaîne
- * Créer un label inter-acteur (bailleurs, Métro, locataires...)
- **** Rénover les locaux poubelles pour qu'ils soient adaptés au tri
- * Rendre le tri obligatoire
- Réduire la TEOM